

COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE LA MANCHE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.  
St Georges MontCoq le 5 novembre 2021.

PROCES VERBAL

CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES : AVRANCHES -BEAUMONT HAGUE -BREHAL  
CARENTAN- CHERBOURG ASCBR -CHERBOURG MARINE-COUTAINVILLE TC -COUTANCES-  
EQUEURDREVILLE -HAINNEVILLE-GRANVILLE -HAUTEVILLE SUR MER -JULLOUVILLE -LA  
GLACERIE-LESSAY-PERIER-S-PONT HEBERT BORD DE VIRE-PONTORSON-QUERQUEVILLE-  
ST GEORGES MONTCOCQ-ST LO MANCHE TC-SAINT LO TC-ST PAIR/MER-ST SAUVEUR LE  
VICOMTE-ST VAAST LA HOUGUE-STE MERE EGLISE-SARTILLY-SIOUVILLE-TENNIS CLUB  
DE DUCEY-TENNIS-SUD MANCHE-TOURLAVILLE-URVILLE-NACQUEVILLE-VALOGNES  
VILLEDIEU LES POELES.

CLUBS ABSENTS :BARENTON-BARNEVILLE-CARTERET-BREVILLE SUR MER-BRICQUEBEC-  
CHERBOURG AREVA-COURCY TC-JEUNE FRANCE COUTAINVILLE-ISIGNY LE BUAT-LA HAYE  
DU PUIT-S-MONTEBOURG-PORTBAIL-QUINEVILLE-RONCEY-SAINT LO ASPTT-ST PIERRE  
EGLISE-SAUSSEY-SOURDEVAL-ST AUBIN DE TERREGATTE-MARIGNY--VAL DE SIENNE-  
TESSY/VIRE-TORIGNI-VAL ST PERE TENNIS.

Il y avait 140 voix ( soit 72% ) au début de l'Assemblée générale (18h40) sur un total possible de 194 pour 33 clubs présents ou représentés (quorum 20% requis pour la partie ordinaire soit 39 voix, quorum 35% requis pour la partie extraordinaire soit 68 voix).

Le secrétaire Gnl Patrick OLIVIER informe que l'A.G peut débiter le quorum étant atteint et rappelle que toutes les décisions prises seront validées dans le procès-verbal.

Le Président Stéphane BOUVRY souhaite la bienvenue aux Présidents ou représentants des clubs et à l'ensemble des personnalités présentes :

Monsieur HALBOUT, Président de la Ligue.

Monsieur TALVAST, Membre de la Commission des litiges de la Ligue.

Monsieur BRAUD représentant le Conseil Départemental.

Monsieur HAGUET Directeur Départemental du Crédit Mutuel .

Monsieur YVER Commissaire aux comptes du Comité.

Il excuse :

M.le Maire de St Georges Montcoq

Monsieur Pierrick DORANGE secrétaire général de la Ligue de Normandie

Monsieur Christophe SUBERT trésorier général de la Ligue de Normandie.

Messieurs Max COQUIN- Thierry DEMOLINER- Jérôme GRENIER- Gilles POUSSIN Présidents des Comités Départementaux de la Ligue de Normandie.

Monsieur Alain THIEBOT Président du CDOS de la Manche.

Dans son introduction d'accueil, le Président fait part de sa satisfaction d'accueillir les dirigeants des clubs à visage découvert, renouant à nos traditionnelles A.G.

Il remercie la mairie et le club de st Georges Montcoq pour le prêt de la salle à titre gracieux.

Inquiet de la baisse des licences passant sous la barre des 6000, soit 450 joueuses et joueurs un recul supérieur à celui de la fédération.

Recul qu'il faudra endiguer sur la saison 2022 avec l'espoir d'une belle embellie avec les chiffres actuels en particulier auprès des jeunes.

Nos finances sont impactées par cette crise, un manque considérable de recettes en moins par l'arrêt de nos compétitions.

Ce résultat négatif conséquent nous obligera à une rigueur budgétaire en 2022.

Saluant l'aide exceptionnel de la Ligue, restant optimiste pour les actions à venir tel que le tennis santé, le développement du padel l'opération de la cour au courts sur l'ensemble du territoire de la Manche.

Adressant de vives remerciements à nos partenaires fidèles tel que le Crédit Mutuel, l'A.N.S, le Conseil Départemental, la FFT, la Ligue de Normandie, remerciant l'équipe dévouée du Comité (bénévoles et permanents).

Et termine son allocution en remerciant les présidents, les dirigeants des clubs pour leur engagement sans faille au sein du tennis manchois.

### **1 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'AG 2020**

Le Secrétaire Général fait remarquer qu'aucune remarque émanant des clubs a été reçue, il demande à l'Assemblée de voter (à main levée)

A l'unanimité des présents, le PV de l'A.G 2020 est validé.

### **2 - RAPPORT MORAL du secrétaire Général Patrick OLIVIER.**

Le Secrétaire Général souhaite d'abord la bienvenue au nouveau président de club élu au cours de la saison 2021. (Norbert DUFOUR du TC Beaumont-Hague)

Il souligne son plaisir de retrouver les clubs à visage découvert, mais appelle à garder les gestes barrières par mesure de précaution.

Informe que la nouvelle équipe issue de l'élection 2020 s'est mise au travail rapidement et que bon nombre de réunions ont eu lieu en visio ZOOM.

Salue la mémoire de Claude EUSTACHE ancien Président de la JF COUTAINVILLE (2008/2018).

Et de J.Pierre FAIVRE ancien Président du TC ST PIERRE EGLISE (1987/2019) et membre du CD50 pendant de nombreuses années.

Un grand MERCI à ces deux fidèles serviteurs du Tennis Manchois.

Toutes les compétitions du CD50 ont été annulées pour la saison 2021, cependant la reprise des tournois estivaux a pu reprendre en été.

Les clubs ont perdu bon nombre de licenciés, le Comité enregistrant 5977 licences contre 6433 la saison dernière (soit une perte de 7.38%).

Ce qui a engendré une baisse des finances du Comité.

De grands remerciements à nos partenaires qui ont continué à nous soutenir pendant la crise sanitaire. (Ligue de Normandie- Crédit Mutuel- Conseil Départemental - ANS).

La 15<sup>ème</sup> édition de l'opération départementale "Viens taper la balle avec Nous" a remporté un grand succès. 39 clubs ont participé et ce ne sont pas moins de 494 raquettes qui ont été distribuées récemment aux jeunes qui ont pris leurs 1<sup>ères</sup> licences pour la saison 2022.

Là aussi, cette opération a été soutenue par nos fidèles partenaires.

Pendant la crise COVID, l'équipe départementale s'est mobilisée pour gérer les affaires et dossiers courants.

Une solidarité financière s'est créée à l'échelon National, Régional et Départemental, par le biais de dépôt de dossiers PSR, 21 clubs de la Manche ont été aidés pour une somme globale de 97500€. 17 clubs ont présenté des dossiers "Projet Clubs" pour une somme globale de 9510€.

Un grand Merci à Christine GILETTE la CED du CD50 qui a apporté son aide aux clubs pour le montage des dossiers.

Christine a visité 31 clubs depuis son arrivée au Comité, les instances de la Ligue et du Comité ayant elles aussi rencontrés les clubs de la Manche dans le but d'échanger.

#### **EVENEMENTS PHARES DU CD50 :**

Bravo aux organisateurs des 3 évènements phare de notre département.

La 28ème édition du Challenger de Cherbourg en Cotentin a vu le sacre du belge Ruben BEMELMANS.

L'équipe russe a remporté le championnat d'Europe lors de la Coupe Soibault sur les terres granvillaises, l'équipe française terminant 3ème.

La 13ème édition de l'Open Féminin Cherbourg en Cotentin organisée par le Comité Départemental a été remporté par la Française Clara BUREL (80ème)

Pour conclure le secrétaire général adresse au nom du Comité un grand merci à Christine, Marion et Christophe les permanents du Comité.

#### **3 - RAPPORT FINANCIER du Trésorier Général Roger DAVY.**

Le Compte de résultat 2021 est présenté à l'aide d'un diaporama, il en est de même pour le bilan.

Le total des produits s'élève pour la saison à 147483 € (contre 199120 € de prévus). Le total des charges s'élève à 153099 €. La différence laisse donc apparaître un résultat négatif de 5616€.

Ce résultat négatif est dû à la baisse des recettes de nos compétitions.

Le commissaire aux comptes, Jean-Max YVER certifie les comptes, sans réserve ou observation, à noter qu'il n'y a pas de convention réglementée. Malgré le manque de recettes due à la crise sanitaire, les comptes sont parfaitement tenus, il souhaite que la saison 2022 soit profitable aux finances du Comité.

Les comptes n'amènent pas de question particulière de la part de l'assemblée, ils sont approuvés par vote à main levée à 100%.

#### **4 - BUDGET PREVISIONNEL**

Les produits prévisionnels 2022 est légèrement en hausse : 199270 €, sensiblement identique à 2021.

Les charges prévisionnelles sont estimées à 199270€ ce qui nous donne un équilibre pour ce futur budget

Aucune question n'est soulevée à ce sujet.

Le budget est approuvé à l'unanimité par vote à main levée à 100%.

#### **5 - INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE DE NORMANDIE Olivier HALBOUT.**

Il remercie le Président du CD50 de cette invitation où il tenait à être présent, saluant la présence des dirigeants des clubs de la Manche.

Détaillant son intervention sur le retour au jeu dans les clubs, présentant la charte de l'enseignement professionnel.

Ciblant les leviers de développement : Sports santé, padel, Galaxie tennis.

Souhaitant être prêt des clubs par des visites, débats et par visio sur le Live Book du tennis Normand le 1er décembre prochain.

Et annonçant les 1ers états généraux du tennis Féminin Normand le samedi 29 janvier 2022 où la parole sera donnée aux dirigeantes féminines

Et pour conclure, donne RDV à tous les dirigeants de clubs de la Normandie lors de l'A.G de Ligue du 13 Novembre 2021 à Deauville.

#### **6 - MODIFICATIONS DES STATUTS DU COMITE DE LA MANCHE**

Le secrétaire général informe que tous les clubs ont reçu le projet du document, et énumère les articles 1-4-5 devant être modifiés ainsi que la présentation du projet de résolution concernant les modifications statutaires proposées.

Cette présentation est suivie d'un vote à bulletin secret dont le résultat est le suivant

Nombre de voix présentes : 132.

- Voix exprimées (127), bulletins blancs et nuls (5).
- Suffrages comptabilisés : OUI : 127 voix soit 100% -NON : 0.

Le projet de modification des statuts est adopté, la validation ne sera définitive qu'après l'A.G de la FFT.

#### **7 - QUESTIONS AUX COMMISSIONS :**

Une seule question a été posée concernant le reclassement des joueurs ND.

Conformément aux règles de classement Fédérales article 38 alinéa 7 et ...des dispositions pour classements bloqués ND.

Tout joueur a l'obligation de faire une demande auprès de la commission compétente...

#### **INTÉRÊT**

Le classement ND est une alerte pour reclasser un joueur souhaitant faire de la compétition.

Ce dispositif permet d'étudier le palmarès du joueur et de le reclasser sur sa valeur du moment.

Si un écart, après des matchs officiels se révèle, la commission peut réétudier et proposer un classement plus conforme à son niveau de jeu.

#### **8 - INTERVENTION DU CST - DE LA C E D**

Le CST Christophe JAMOTS présente son plan de formation pour 2021/2022 qui regroupera des enfants de 4/10 ans issus des clubs du département.

L'objectif affiché est d'augmenter le nombre et le niveau moyen de nos jeunes et futurs compétiteurs.

Impliquer le plus les enseignants, les parents et augmenter la motivation des enfants.

Ces regroupements s'effectueront par secteur géographique, le calendrier étant défini.

Il présente ensuite l'attribution des niveaux de galaxie U10 pour la Manche.

La CED Christine GILETTE présente le tennis handisport qui se développe dans la Manche, à ce jour 5 clubs sont labellisés (CLT - ISIGNY - CHERBOURG BR - TC COUTAINVILLE US SARTILLY. Le Comité met à disposition deux fauteuils offerts par la Ligue de Normandie.

Ils sont destinés aux clubs qui ont fait la demande afin de faire découvrir le tennis à des personnes en situation d'handicap.

Une invitation est lancée aux clubs qui souhaiteraient obtenir ce label. (Information et formations des DE par la Ligue de Normandie).

Laure ROBION, responsable de la commission scolaire présente le dispositif de la Cour au COURT. L'objectif est de faire découvrir le tennis aux enfants dès la maternelle et pour les clubs de séduire de nouveaux pratiquants.

Le Comité a acquis 3 kits auprès de la centrale d'achat de la FFT, le matériel sera prêté aux clubs qui ont fait la demande afin d'organiser une séance pédagogique dans les écoles de leur secteur. Ces kits resteront dans les écoles pour une durée définie dans le protocole de prêt.

La première mise en place de ce dispositif a eu lieu en juin dernier dans une école en partenariat avec le club de Siouville.

Un sondage a été réalisé auprès des clubs (25 réponses reçues).

#### **9 - REMISE DES MEDAILLES 2020 - 2021**

##### **Sont médaillés :**

##### **- Bronze :**

Catherine COUDRIN TC GRANVILLE. - Nadege LEBON ST LO MANCHE TC- Maxime HOPQUIN TC ST LO - Claude TOURNAILLE TC St VAAST- Christophe LECONTE TC TORIGNY-

##### **- Argent :**

- Dominique L'HUILLIER COMITE MANCHE - Chantal ARFAOUI TC VALOGNES - Alain LEGRAND TC EQUEURDREVILLE-

L'Assemblée a adressé un vibrant hommage à Maryse COEFFIC, CED du Comité qui a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> avril 2021, la pandémie empêchant tout moment de convivialité.

#### **10- ELECTION DU DELEGUE ET DE SON SUPPLEANT A L'A.G DE LA FFT.**

Une seule liste a été déposée "Liste BOUVRY".

Les clubs sont invités à voter à bulletin secret le résultat est le suivant :

Nombre de voix présentes : 138

- Voix exprimées (136), bulletins blancs et nuls (2).
- Suffrages comptabilisés : Liste Stéphane BOUVRY : 136 voix soit 100%.

La liste Stéphane BOUVRY (suppléante Mme Dominique L'HUILLIER) est élue.

#### **10- INTERVENTION DES PERSONNALITES.**

Les personnalités présentes prennent la parole pour souligner le bon fonctionnement du Comité, rappelant les actions et financements envers le Comité de la Manche.

Souhaitant à tous la reprise rapide des compétitions afin de faire rayonner le tennis dans le département de la Manche.

Le Président du Comité clôture l'assemblée en remerciant les clubs présents, les partenaires, les intervenants et les salariés de Comité pour l'organisation de cette A.G.

Et souhaite une bonne saison 2022 à tous les clubs de la Manche.

La séance est levée à 21h 12.

Patrick OLIVIER



Secrétaire Général